

La seconde cour est plus vaste que la précédente. Son mur d'enceinte était autrefois tout garni de chambrettes qui, d'après quelques vestiges de peinture qu'on peut encore discerner, devaient être les soixante-quinze tribunaux des enfers <sup>1)</sup>. L'intérieur de la cour est planté de beaux thuyas parmi lesquels se détache la blancheur des stèles nombreuses. Au centre de la place, une esplanade rectangulaire (fig. 37), entourée d'une élégante barrière est occupée par des pierres aux formes bizarres; d'autres de ces pierres se trouvent à l'Est et à l'Ouest de la cour <sup>2)</sup>; après avoir traversé l'esplanade, nous arrivons à un escalier de dix marches qui nous amène à une première terrasse sur laquelle est encore une pierre étrangement contournée (fig. 36); on lit sur ce rocher les mots *Fou sang che* 扶桑石 „Pierre du *Fou-sang* <sup>3)</sup>”. Une nouvelle rampe d'escaliers nous élève enfin sur la seconde terrasse au fond de laquelle se dresse la majestueuse façade et la double toiture de la salle de Celui dont l'élévation culmine (*Siun ki tien* 峻極殿) <sup>4)</sup>, salle qui est le sanctuaire du dieu; à chacune des deux extrémités de

1) Voyez, dans le chapitre *Epigraphie*, les inscriptions nos. 7 et 8.

2) Une de ces pierres porte une inscription attestant qu'elle a été donnée au temple sous la dynastie *Kin*, en l'année 1209; mais la plupart des autres paraissent avoir été apportées à l'époque des *Ming* (A, VI, 33 v°).

3) Dans cette dénomination, le mot *Fou-sang* doit désigner l'Orient; la pierre du *Fou-sang*, c'est la pierre de l'Orient. — Sur la fig. 36, mon compagnon de voyage, M. Alexéief, se tient debout à côté de la pierre. — Dans l'ouvrage du p. Tschepe, la fig. 3 est intitulée par erreur „Temple de la Pi hia yuan kiun”; elle représente, en réalité, au premier plan, la pierre du *Fou-sang* considérée sous la face opposée à celle que j'ai photographiée moi-même; à l'arrière-plan, on aperçoit la façade du *Siun ki tien*, c'est-à-dire de la salle principale où trône le dieu du *T'ai-chan*.

4) 峻極 est l'abréviation de 峻極于天 „celui dont l'élévation culmine jusqu'au ciel”; nous trouvons déjà dans une inscription de l'année 1262 (A, VII, 1 r°-v°), cette expression complète qui traduit la même idée que l'épithète 天齊 „Celui qui égale le ciel” (cf. p. 6, n. 4).